

cation de l'intelligence rentre par ce côté dans l'éducation morale : « Toute notre dignité consiste dans la pensée ; travaillons donc à bien penser ». (Pascal).

Il faut accoutumer l'enfant à réfléchir avant de porter un jugement, car il est très enclin à juger étourdiment d'après les apparences. Il faut aussi lui apprendre à juger par lui-même, car il est très porté à s'en tenir aux appréciations courantes et à suivre l'opinion du grand nombre.

6° **Raisonnement** : on dit souvent qu'il ne faut pas raisonner avec l'enfant ; c'est trop absolu. Sans doute, il ne faut pas le laisser discuter les ordres qu'il reçoit ; mais il est bon de lui donner des raisons et de lui apprendre à en trouver. Il importe surtout de lui enseigner à raisonner juste ; dans ce but, il est utile de lui faire connaître les principales règles de la logique et les sophismes les plus ordinaires. Les sciences surtout peuvent concourir au progrès de la faculté de raisonner : les mathématiques forment à la déduction rigoureuse et les sciences physiques à l'induction exacte. Il faut unir l'étude du concret à celle de l'abstrait, car la culture exclusive des mathématiques pourrait fausser l'esprit.

7° **Raison** : elle applique spontanément les principes ; mais elle n'arrive à prendre conscience d'elle-même qu'en étudiant l'origine des principes directeurs de la connaissance et en cherchant leur formule abstraite et générale.

CHAPITRE II

L'HABITUDE

221. — ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

I. — Définition générale : c'est une tendance, *acquise* par la répétition, à conserver ou à reproduire avec une facilité croissante les états ou les actes antérieurs (1).

II. — Origine et cause : la cause de l'habitude est dans l'acte même qui la commence. Le premier acte engendre une tendance à faire un second acte semblable. Si le premier acte ne modifiait pas l'activité et ne laissait en elle aucune disposition à le reproduire, le second serait comme s'il était le premier et n'aurait pas plus d'efficacité. Le troisième serait comme le second et ainsi indéfiniment. On aurait beau répéter un acte maintes fois, aucune habitude ne se formerait. L'habitude est donc en germe dans le premier acte. La répétition ne la commence pas ; elle ne fait que la développer. C'est du reste un fait d'expérience que parfois *un seul acte* suffit à produire l'habitude.

III. — Conditions de l'origine : pour qu'un acte puisse créer une habitude, il faut :

(1) S. THOMAS, *Summa theologiae*, 1^a 2^a, Q. 48 à 52. — MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, L. II, 1^{re} P. — REID, *Essais sur les facultés actives de l'homme*, Essai III, 1^{re} P., Chap. III. — DUGALD-STEWART, *Philosophie de l'esprit humain*, t. I. Chap. II (trad. PEISSE). — MAINE DE BIRAN, *Influence de l'habitude sur la faculté de penser ; Fondements de la psychologie*. — DARWIN, *Descendance de l'homme*. — GUYAU, *Hérédité et éducation*. — RIBOT, *L'hérédité*. — L. DUMONT, *De l'habitude* (Revue philosophique, t. I). — A. LEMOINE, *L'habitude et l'instinct*. — RAVAISSON, *De l'habitude* (Réimpression dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1894). — J. SIMON, *Le Devoir*, 1^{re} P. Chap. III. — RABIER, *Psychologie*, Chap. XLII. — V. EGGER, *De l'habitude*, Revue des cours et conférences, Déc. 1900.

1° Qu'il ne soit pas contre nature, c'est-à-dire contraire aux lois essentielles de l'être : vg. on n'habitue pas un animal à se passer de nourriture.

2° Qu'il ne dépasse pas certaines limites fixées par la nature, car elle ne plie pas, mais se brise : vg. au delà d'une certaine mesure, l'alcoolique ne peut plus boire.

Les habitudes peuvent donc être aussi variées que les actes : *tout fait de conscience* laisse en nous une tendance à le reproduire de nouveau. C'est pourquoi les habitudes sont innombrables, mais plus ou moins développées.

IV. — **Conditions de développement** : le degré de l'habitude dépend de quatre conditions, dont les trois premières sont *positives*, et la quatrième *négative* : 1° Le **nombre** — 2° la **durée** — 3° l'**intensité des états ou des actes antérieurs**. L'âme est d'autant plus portée à reproduire ou à conserver une manière d'être que cette manière d'être a été plus *fréquente*, plus *durable* et plus *intense*, chaque fois qu'elle s'est produite. La tendance à la répétition sera plus grande si l'acte ou l'état, qui lui a donné naissance, a été *fréquent*, s'il est resté *longtemps* dans la conscience, s'il l'a *fortement* saisie.

4° L'**intervalle** entre les actes habituels *ne doit pas être trop grand* : un intervalle est nécessaire, car l'homme a besoin de se reposer d'un acte par un autre, et un acte trop prolongé contrarie plus qu'il ne favorise le développement de l'habitude, parce que tout ce qui est excessif fatigue et use. Mais si la durée des intervalles entre les actes habituels est trop longue, la tendance à la répétition diminue. C'est donc un intervalle *moyen* qui facilite l'accroissement de l'habitude

222. — ESPÈCES D'HABITUDES

I. — A) **Active** : disposition à *reproduire de plus en plus* les mêmes actes : vg. habitude de la réflexion.

B) **Passive** : disposition à *ressentir de moins en moins* les mêmes états de conscience : vg. le meunier entend peu ou point

le tic tac de son moulin. On ne sent plus une odeur qu'on porte toujours sur soi : « Mon collet de fleurs sert à mon nez, mais après que je m'en suis vestu trois jours de suite, il ne sert qu'aux nez assistants » (1). On s'endurcit à la souffrance, on se blase sur le plaisir.

L'habitude provient donc d'un changement dans notre manière d'être ; mais ce changement peut provenir ou bien : a) de *l'être lui-même*, d'un acte accompli par lui, soit spontanément, soit volontairement, et alors l'habitude est dite *active* ; — b) d'une *cause étrangère* à l'être et qui agit sur lui ; et dans ce cas l'habitude est appelée *passive*. Aussi M. Ravaisson a pu dire que l'habitude « exalte l'activité et abaisse la passivité (2). » Si, vg. « j'entends sans les écouter les bruits de la mer, de la ville, de la forêt, peu à peu ma sensibilité s'émousse et je cesse de les entendre ou tout au moins de remarquer que je les entends. Si, au contraire, je m'étudie à les bien écouter, si je m'efforce de les interpréter et de les comprendre, j'acquies à la longue une perspicacité merveilleuse. C'est que si l'habitude passive ne fait qu'user mes facultés, l'habitude active les exerce (3). »

Cependant, il ne faut pas outrer cette opposition entre l'habitude active et l'habitude passive, car notre activité est toujours mêlée de passivité et il y a toujours de l'activité dans nos états les plus passifs (19). D'ailleurs, dans son fond, l'habitude est *surtout active* (225, II, B).

II. — Certains philosophes distinguent encore les habitudes :

A) **Générales** : vg. un corps assoupli, c'est un corps dont les muscles sont aptes à toute sorte de mouvements. Un esprit souple, c'est un esprit qui sait se plier à toute espèce de sujets.

B) **Particulières** : vg. faire tous les jours de la gymnastique, savoir jouer tel ou tel morceau de violon.

Les habitudes générales sont supérieures aux particulières, car celles-ci finissent par étouffer l'intelligence en produisant la routine. Elle ne s'appliquent pas à un acte spécial, mais elles les

(1) MONTAIGNE, *Essais*, L. I, Ch. xxii.

(2) *De l'habitude*, p. 25.

(3) J. SIMON, *Le Devoir*, 1^{er} p., Ch. iii.

préparent tous et les facilitent. Celui qui a une mémoire bien entraînée est capable d'apprendre vite et bien n'importe quoi.

223. — EFFETS DE L'HABITUDE

I. — **Facilité croissante de l'action** : l'habitude rend les actes **plus faciles**, car plus l'acte est répété, plus l'effort diminue : la voie est frayée. Toute activité s'exerce naturellement suivant la ligne de moindre résistance. De là résulte une double conséquence ; l'acte devient :

1^o) **Plus rapide**, car la durée diminue avec l'effort.

2^o) **Moins vif** : étant plus facile, il exige moins d'attention. Plus un ivrogne a bu, plus il boira ; mais il boira *plus vite* et avec une *sensation plus faible*, puisque la durée et l'intensité des actes diminuent avec le nombre.

II. — **Propension croissante à l'action** : l'habitude rend les actes **plus nécessaires**, car elle produit le besoin ou l'accroît. En effet, les actes opposés à l'habitude devenant de plus en plus difficiles, les actes habituels deviennent un *besoin*, une *nécessité*. Au début, il fallait un effort pour produire l'acte d'où est issue l'habitude ; dans la suite, il faut un effort pour ne pas le faire. Aussi Aristote a-t-il dit que l'habitude est « une seconde nature », *ὡσπερ γὰρ φύσις ἡδὲ τὸ ἔθος* (1). La nature a des inclinations fatales, instinctives ; le *besoin* de l'habitude est une *inclination acquise*, d'où résulte le plaisir ou la douleur, selon qu'elle est satisfaite ou contrariée. Plus un ivrogne a bu, plus il aura besoin de boire ; la sensation de moins en moins sentie devient de plus en plus indispensable. C'est la punition des âmes livrées au plaisir : la jouissance va en diminuant, mais le besoin augmente. De là viennent le danger des mauvaises habitudes et la difficulté de les déraciner (2).

(1) ARISTOTE, *De la mémoire et de la réminiscence*, Ch. II. (Edit. Didot, t. III, p. 498.)

(2) MONTAIGNE a vigoureusement décrit la tyrannie de l'habitude : « C'est, à la vérité, une violente et traïstresse maïstresse d'eschole que la coustume.

III. — **Diminution de la conscience** : l'acte devient **plus obscur**, parce que la réflexion s'en retire de plus en plus ; il tend vers l'inconscience : vg. le goût du buveur s'émousse de plus en plus ; — le sachet de fleurs se sent de moins en moins. — Ce troisième effet convient spécialement à l'habitude *passive*.

Remarque : comment se fait-il que des sensations, qui sont d'abord désagréables (vg. quand on commence à fumer) finissent par être agréables, si on en contracte l'habitude ? — C'est que l'habitude engendre un besoin, le besoin de la satisfaire, et que le plaisir résulte précisément de l'activité satisfaite (23, II).

224. — LOIS DE L'HABITUDE

A) **Lois relatives à ses conditions** : l'habitude a pour cause un ou plusieurs phénomènes antérieurs (sensation, sentiment, acte quelconque). Or, *toutes choses étant égales d'ailleurs*, elle est proportionnée :

I. — **A la fréquence** des phénomènes qui lui ont donné naissance : en effet, une action ou une sensation *répétée* a plus d'influence qu'une action ou une sensation *unique*.

II. — **A leur durée** : une action ou une sensation *prolongée* a plus d'influence qu'une action ou une sensation *passagère*.

III. — **A leur force** : une action ou une sensation *énergique* a plus d'influence qu'une action ou une sensation *faible*.

B) **Lois relatives à ses effets** : I. — L'habitude accroît la **facilité**.

II. — Elle augmente le **besoin** ou l'engendre s'il n'existe point.

III. — Elle diminue la **conscience** et la **sensibilité** (223).

C) **Limites ou exceptions à ces trois dernières lois** :

I. — Il y a des bornes à l'accroissement de la facilité, parce que

Elle établit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son auctorité ; mais, par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de haulser seulement les yeux. » (*Essais*, L. I, Ch. xxii).

nous ne disposons que d'une certaine somme d'activité ; au delà d'une limite déterminée l'organisme se fatigue.

II. — L'habitude n'engendre pas toujours un besoin. Sans doute elle tend à rendre les émotions inconscientes, et à mesure que la sensation s'atténue, elle devient de plus en plus un besoin.

Mais si l'on réagit contre l'envahissement progressif de l'inconscience, au moyen de l'attention, la sensation continue d'être sentie et sa transformation en besoin est ralentie.

III. — Ici les exceptions sont plus nombreuses :

1°) On ne s'habitue pas à des sensations *trop violentes* : vg. goutte.

2°) Les plaisirs qui naissent de besoins *périodiques* ne deviennent jamais insipides : vg. le boire, le manger.

3°) Certaines jouissances ne deviennent que plus intenses et plus vives par la répétition : tandis que, chez le buveur, le goût se blase de plus en plus et que le plaisir devient de moins en moins senti, chez le liquoriste, qui est dégustateur, le même sens s'affine de plus en plus et la jouissance devient de plus en plus délicate ; de même un auditeur vulgaire se fatigue vite d'entendre le même chant, tandis qu'un véritable artiste jouit plus à la seconde audition qu'à la première.

4°) Les désirs, qui par la nature même de leur objet ne sont pas susceptibles d'être pleinement satisfaits, ne sont pas sujets à s'affaiblir : tel l'amour du vrai, du bien, du beau.

Mais ces exceptions sont plus apparentes que réelles ; en effet :

a) Dans les deux premiers cas, l'émotion ne peut s'émousser par l'habitude, car l'habitude n'existe pas. Dans l'un, l'excitation est trop violente ou trop opposée aux tendances naturelles de l'être ; or, dans ces conditions, l'habitude ne peut se former (221, III). — Dans l'autre, il s'agit de besoins périodiques ; or ces besoins sont tels qu'après avoir été assouvis, ils reparaissent, en vertu du rythme de la vie, aussi impérieux qu'auparavant. Il est donc naturel que l'émotion renaisse chaque fois que le besoin est de nouveau satisfait.

b) Le dégustateur et le dilettante ne se bornent pas à recevoir passivement la sensation ; ils en font l'analyse, la comparent, y

découvrent des nuances nouvelles. Ce déploiement d'activité ravive la sensation et l'empêche de s'émousser.

c) De la même façon s'explique la vivacité des plaisirs de la science, de la vertu, de l'art. Seulement ici, ni la satiété, ni l'ennui ne sont à craindre, parce que l'activité déployée est moins dépendante de l'organisme et que le but poursuivi, étant l'infini, ne pourra jamais être atteint (26, III).

Conclusion : les lois de l'habitude relatives à ses effets peuvent, en définitive, se ramener à une seule : *Toute faculté se développe en s'exerçant*, car l'habitude aboutit à un accroissement d'activité (225, II, Conclusion).

225. — NATURE DE L'HABITUDE

Cette question a donné lieu à deux théories opposées :

I. — L'habitude est un **phénomène de passivité** : c'est l'idée de Descartes et d'A. Comte, qui la regardent comme une conséquence de la loi d'*inertie*. Aussi, d'après eux, l'habitude est-elle un fait *général* de la nature, mais elle atteint son *maximum* dans les êtres matériels, car toute modification apportée à la matière *persiste*, tant qu'une cause nouvelle n'intervient pas : vg. un boulet lancé conservera indéfiniment sa vitesse et sa direction.

II. — L'habitude est une **loi de l'activité** :

A) **Exposé** : c'est une loi propre aux êtres *vivants*, en vertu de laquelle ils tendent à persévérer dans leur être et par conséquent dans l'action. C'est la théorie d'Aristote. Sans doute on peut, si l'on y tient, appeler habitude la *persistance passive*, dans la matière, des modifications qu'elle reçoit. Mais il faut admettre que, dans le domaine de la vie, l'habitude ajoute à l'idée de persistance passive l'idée d'*effort*, de *tendance* à reproduire dans l'être un état antérieur. Qui dit inertie dit indifférence à toute modification. Au contraire l'habitude est le besoin de sortir de l'état présent pour reconstituer un état passé. Entendue dans ce sens strict, l'habitude ne commence qu'avec la vie. La pierre jetée en l'air des millions de fois, dit Aristote, ne cessera pas de retomber

en bas. Incapable de commencer le mouvement, la pierre est incapable de le recommencer ou de le modifier : elle ne peut donc acquérir d'habitude (1).

De plus l'habitude se développe *en proportion* même du degré de vie. Elle apparaît dans le règne *végétal* : l'acclimatation des plantes est une forme de l'habitude. Chez les *animaux*, où la vie est plus parfaite, l'habitude a un rôle plus considérable. La bête s'adapte au milieu. La domestication introduit dans l'animal des modifications qui deviennent habituelles. — Mais c'est chez l'homme que l'habitude a un domaine très étendu : toutes ses facultés, *physiques, intellectuelles* ou *morales* peuvent contracter des habitudes (226).

B) **Preuves** : la théorie qui voit dans l'habitude un phénomène passif ne rend pas compte de sa vraie nature :

1°) L'assimilation des habitudes acquises par les vivants aux modifications durables des êtres inanimés est contestable, au point de vue *physique*. Chez les êtres inorganiques, on ne constate qu'une *permanence passive* ; chez les êtres animés, dont les éléments matériels se renouvellent sans cesse, il y a une *persistance active*, un continuel *effort* pour retrouver l'état antérieur.

2°) Par là même, au point de vue *psychologique*, la théorie cartésienne de la passivité n'explique pas la *tendance* ou *besoin*, qui est le fond même de l'habitude et qui se ramène à l'activité.

3°) Elle n'explique pas davantage l'effacement progressif des impressions passives, car cet effacement semble prouver en faveur de la nature active de l'habitude. En effet, nous ne subissons pas simplement les impressions, nous *réagissons* ; mais réagir c'est une façon d'agir ; or, plus nous agissons, plus, en vertu de l'habitude même, nous tendons à agir, plus par conséquent nous nous mettons au niveau de l'excitation qui a produit l'impression passive. De là vient que nous en sommes de moins en moins modifiés.

(1) ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, L. II, Ch. 1, § 2. Voici le texte complet : « Jamais les choses de la nature ne peuvent, par l'effet de l'habitude, devenir autres qu'elles ne sont ; par exemple la pierre, qui naturellement se précipite en bas, ne pourrait prendre l'habitude de monter, essayât-on en la lançant un million de fois de lui imprimer cette habitude » (Trad. Barthélemy Saint-Hilaire).

C'est que la sensibilité ne vit que de contrastes entre le sujet sentant et l'excitation. Mais par l'habitude les contrastes s'effacent, puisque c'est le même état qui se répète (vg. odeur persistante). Alors le sujet se monte peu à peu au ton de l'excitation : toute différence s'évanouit, et, du même coup, l'émotion s'éteint dans l'indifférence. Cet affaiblissement progressif et cet effacement final s'expliquent donc par la prédominance de l'activité du sujet sur l'excitation produite par l'objet.

Conclusion : l'opposition établie entre l'habitude active et l'habitude passive ne doit donc pas être trop accentuée. C'est une distinction commode pour classer les faits. Mais au fond l'habitude est **surtout active**. En effet dans les cas qu'on appelle habitude passive, où la sensation est de moins en moins sentie, ce résultat est dû à un accroissement de réaction, fruit de l'habitude, c'est-à-dire à un accroissement d'activité qui l'emporte sur la passivité. De cette façon, on comprend comment, en définitive, l'effet de l'habitude est toujours le même : une augmentation d'activité. Que la modification de l'être soit passive ou active, l'habitude a pour résultat final de constituer une seconde nature, de se transformer par conséquent en besoin, caractéristique de l'activité.

226. — DOMAINE DE L'HABITUDE

Le domaine de l'habitude s'étend aussi loin que celui de la vie. On peut distinguer dans l'homme deux grandes catégories d'habitudes : les unes **physiques**, les autres **psychologiques**, qui peuvent être actives ou passives.

I. — **Habitudes physiques** : elles concernent notre organisme. Le corps s'habitue : 1) à certaines **modifications** : vg. froid, chaud ; poison pris à petite dose, etc.

2) À certains **actes** : marche, escrime, natation, écriture, etc. L'apprentissage d'un métier manuel crée des habitudes corporelles, qui constituent les arts mécaniques.

II. — **Habitudes psychologiques** : elles se rapportent aux trois puissances fondamentales de l'âme ; les habitudes de l'intel-

lignage sont appelées **mentales** ; celles de la sensibilité et de la volonté, **morales** :

A. — **Sensibilité** : a) on s'accoutume à la souffrance et au bonheur.

b) Un certain nombre de nos inclinations sont des habitudes contractées peu à peu.

c) Les passions sont des habitudes de la sensibilité.

B. — **Intelligence** : a) l'habitude joue un grand rôle dans les perceptions acquises (102, § II).

b) La mémoire est conditionnée par l'association des idées ; or l'association n'est qu'une habitude de l'intelligence (119).

c) La pensée s'accoutume à abstraire, à réfléchir, à raisonner ; ces opérations spontanées, faites d'abord difficilement, sont rendues aisées par l'habitude.

d) Un genre spécial d'études fait naître des habitudes particulières : le mathématicien est porté à n'accorder de valeur probante qu'à la méthode déductive ; le physicien qu'à la méthode expérimentale : de là une certaine tendance au scepticisme. Certains esprits s'habituent à ne voir que le détail des choses, ils aiment à diviser et à subdiviser : ils seront *analytiques* ; d'autres les envisagent dans leurs rapports généraux : ils seront *synthétiques*.

C. — **Volonté** : il faut distinguer ici les habitudes :

1° **Volontaires** : ce sont celles qui sont dues à l'effort conscient de la volonté, mais qui peuvent aussi bien se rapporter à l'organisme, à l'intelligence ou à la sensibilité qu'à la volonté même.

2° **De la volonté** : elles concernent la volonté seule. Celle-ci les contracte selon :

a) La **manière** dont elle s'exerce ; on peut s'habituer à vouloir avec opiniâtreté, promptitude, etc. ; de là les caractères énergiques, etc.

b) Les **motifs** d'après lesquels elle se détermine : *passion, intérêt ou devoir* ; de là les vertus ou les vices ; la générosité, l'avarice, l'ambition, etc.

Remarque : d'autres classent les habitudes de la façon suivante :

1° **Physiologiques** : habitudes contractées par les organes.

2° **Instinctives** : habitudes qui ne font que préciser ou affer-

mir un instinct antérieur plus ou moins indéterminé : vg. marche, vue, parole.

3° **Intellectuelles** ou **mentales** : habitudes relatives aux opérations de l'intelligence.

4° **Morales** : habitudes de la sensibilité et de la volonté.

227. — ROLE ET IMPORTANCE DE L'HABITUDE

L'habitude étant coextensive à toutes nos facultés, son rôle est immense : quels sont ses *avantages* et ses *inconvenients* ?

A. — **Bienfaits et services** : elle est la *condition* :

I. — **De la continuité de la vie humaine** : grâce à elle l'homme accumule et conserve les résultats sans cesse accrus de son activité. « Pour l'être capable d'habitudes, il n'est pas vrai de dire que le passé n'est plus » ⁽¹⁾ car aucun de ses efforts n'est perdu ; il en reste quelque trace. C'est le cas de rappeler le mot déjà cité de Leibniz : « Le présent est plein de l'avenir et chargé du passé » ⁽²⁾. L'habitude est ainsi une force *accumulatrice* qui fait l'unité de la vie.

II. — **Du progrès dans les domaines divers de l'activité** :

a) Sans elle les actes exigeraient toujours les mêmes efforts, ils seraient toujours aussi hésitants et aussi imparfaits ; il faudrait sans cesse recommencer ; la vie serait un apprentissage continu. Le découragement nous gagnerait vite, spécialement en ce qui regarde la vertu, si la pratique coûtait toujours autant de peine.

b) L'habitude rend faciles et rapides des actes compliqués ; c'est pourquoi, dispensées de surveiller ces actes, la réflexion et la volonté peuvent porter leur effort sur d'autres points.

III. — **De toute éducation** : il faut faire contracter, dès le jeune âge, de bonnes habitudes physiques, intellectuelles et morales ; sinon les mauvaises prennent les devants et le dessus. L'œuvre de l'éducation est double : d'une part, surveiller la for-

(1) A. LEMOINE, *L'habitude et l'instinct*.

(2) *Nouveaux essais*... Avant propos, p. 67.

mation des habitudes dans l'enfant, l'empêcher d'en acquérir de mauvaises ; d'autre part, corriger ses habitudes défectueuses, et, pour cela, lui en faire prendre d'autres qui soient bonnes. C'est ainsi que l'habitude lutte contre l'habitude et la détruit.

B. — **Inconvénients et dangers** : I. — En diminuant l'effort, elle *diminue la conscience*, qui est proportionnée à l'effort employé pour accomplir les actes. C'est par là qu'elle se rapproche de l'instinct, en devenant automatique et machinale.

II. — Rendant les actes plus nécessaires, elle peut *diminuer grandement la liberté*. L'habitude est donc dangereuse, puisqu'elle soustrait nos actes à l'empire de la *réflexion* et de la *volonté* ; elle peut dégénérer en *mécanisme* et en *routine*, source de *décadence*.

C. — **Remèdes** : pour prévenir ces résultats fâcheux, il faut réagir par la *réflexion* et l'*esprit d'initiative* :

a) L'*attention* peut se porter soit sur des faits nouveaux non habituels et leur donner une force qui s'oppose au développement excessif des anciennes habitudes, soit sur les faits habituels eux-mêmes, maintenir leur intensité et leur durée et par conséquent la conscience qui les accompagne.

b) L'*imagination active* et la *volonté*, puissances *initiatrices du progrès*, doivent intervenir pour empêcher l'habitude de tomber dans la routine ; c'est ainsi qu'on peut écarter ou corriger les mauvais effets de l'habitude.

228. — L'HABITUDE, LA LIBERTÉ ET LA MORALITÉ

A. — **Objection** : l'habitude, en substituant peu à peu une activité inconsciente et fatale à l'activité réfléchie et libre, paraît supprimer en nous la liberté et la responsabilité, le mérite et le démérite.

B. — **Réponse** : I. — En admettant même que l'habitude en vienne à empêcher l'initiative de nos déterminations, comme c'est là une conséquence prévue et voulue par nous, nous en sommes responsables.

II. — L'habitude n'arrive d'ailleurs que lentement, progres-

sivement et rarement à cet état final d'absolue et irrésistible nécessité. Il dépend de chacun de nous de se ressaisir et de remonter le courant, car ce qu'un acte a fait, un acte contraire peut le défaire (65). Il y a donc toujours place pour la liberté.

III. — On a dirigé cette objection spéciale contre les bonnes habitudes : si la vertu est l'habitude de faire le bien, comme le prétend Aristote, la vertu finit par devenir une sorte de routine d'où la liberté est bannie. Aux yeux de Kant, les bonnes habitudes ont un désavantage moral : elles diminuent l'effort et par suite le mérite.

« La bonne habitude qu'on s'est donnée à soi-même, répond M. Marion (1), a de plus en plus droit à l'admiration, parce que, loin de diminuer la liberté, elle l'accroît. On en parle bien à tort comme si elle faisait succéder à l'effort moral, seul méritoire, une vertu automatique sans prix, une sorte d'utile et heureuse routine. C'est le contraire qui a lieu. Cette infaillibilité acquise, ou plutôt *conquise*, est le plus haut degré du mérite, et c'est la plus haute liberté », parce qu'elle est le résultat de longs et persévérants efforts. C'est la récompense de la vertu ; aussi Aristote définit-il l'homme vertueux : celui qui *trouve du plaisir* à faire le bien (Cf. Morale) (2).

229. — L'INSTINCT ET L'HABITUDE

I. — **Analogies** : L'habitude et l'instinct ont pour traits communs :

(1) *De la solidarité morale*, p. 106.

(2) Le même philosophe dit en parlant de ceux qui ont contracté de mauvaises habitudes : « S'ils sont coupables et s'ils ont perdu la domination d'eux-mêmes, c'est leur faute. C'est ainsi qu'une fois qu'on a lancé une pierre, on ne peut plus l'arrêter et la reprendre, et cependant il ne dépendait que de nous seuls de la laisser tomber de notre main, car le mouvement initial était à notre disposition. Il en est de même pour le méchant et le débauché ; il dépendait d'eux dans le principe de n'être point tels qu'ils sont devenus, et c'est volontairement qu'ils se sont pervertis. » (Aristote, *Éth. à Nicom.* 1. III, ch. vi, traduction de Barthélemy Saint-Hilaire).

1°) La facilité, la rapidité, la perfection des actes.

2°) La nécessité.

3°) L'automatisme et l'inconscience.

On peut donc dire, non pas à la lettre, mais par manière de comparaison : l'habitude est *comme* un instinct acquis ; l'instinct est *comme* une habitude innée.

II. — **Différences** : 1°) L'instinct est un penchant *primitif* : il possède, dès l'origine, tous les caractères précédents (I). — L'habitude est un penchant *ultérieur*, de seconde formation. De cette différence fondamentale découlent toutes les autres.

2°) L'instinct est *indépendant* de l'intelligence et de la volonté qu'il remplace. — L'habitude ne se prend, d'ordinaire, (1) qu'en *connaissance* de cause et *volontairement*.

3°) L'instinct est *uniforme*, c'est-à-dire identique chez tous les animaux de la même espèce. — L'habitude est *personnelle* : chaque homme a ses habitudes préférées.

4°) L'instinct est *immédiatement parfait* et conséquemment *fixe*. — L'habitude se développe *graduellement*, comme le remarque La Fontaine :

*D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien ;
Puis enfin il n'y manqua rien.*

Son perfectionnement exige même parfois un long apprentissage. Les qualités qu'elle acquiert n'atteignent pas le même degré que les caractères analogues de l'instinct : c'est ainsi qu'elle n'arrive pas, comme lui, à l'infailibilité, à l'inconscience et à la nécessité absolues. — De plus, l'habitude peut se modifier ou se perdre ; elle est, par conséquent, essentiellement *variable*.

5°) L'activité instinctive étant *aveugle* et *fatale*, on ne répond pas de ses instincts, tandis qu'on est *responsable* de ses habitudes, parce qu'elles se sont développées avec le concours de la volonté.

(1) Il y a cependant des habitudes *indépendantes de la volonté*, vg. chez l'animal qui n'est pas doué de volonté, — et chez l'homme, certaines habitudes organiques, comme la marche, etc.

LIVRE IV

PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Elle comprend certains problèmes spéciaux et complémentaires, dont la solution suppose la connaissance préalable de l'âme. Ils sont :

1° Les signes et le langage ;

2° Les rapports du physique et du moral ;

3° La comparaison entre l'homme et l'animal.